



# PROGRAMME « FOOT A L'ECOLE » 2022/2024



Dans le cadre du développement du football à l'école primaire et de l'évènement Jeux Olympiques et Paralympiques organisé à Paris en 2024 (et sur l'ensemble du territoire français), la Fédération Française de Football (F.F.F), le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (M.E.N.J), l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (U.S.E.P) et l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (U.G.S.E.L) renforcent leur partenariat pour favoriser au sein des écoles, le développement d'actions sportives et culturelles.

Le dispositif « FOOT A L'ECOLE » a pour objectifs :

- ⇒ De développer des apprentissages moteurs et cognitifs spécifiques à l'activité football et/ou futsal.
- ⇒ De développer des compétences transversales via le socle commun de connaissances, de compétences et de culture en cycle 2 (CE1 – CE2) et cycle 3 (CM1 – CM2).
- ⇒ Mettre en avant les valeurs fédérales (P.R.E.TS = Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité), olympiques (Excellence – Amitié – Respect) et républicaines (Liberté – Egalité – Fraternité).
- ⇒ Mettre en lumière les notions de l'Olympisme à travers la pratique sportive.



Les classes inscrites au projet devront réaliser un cycle football et/ou futsal sur le temps d'enseignement obligatoire lors de l'année scolaire 2023 - 2024.

Les enseignants inscrits dans ce dispositif pourront éventuellement bénéficier d'un accompagnement spécifique se traduisant par :

- Des animations pédagogiques (en lien avec leur D.S.D.E.N),
- Des dotations en matériel (sous forme de prêts via les comités ou clubs de football),
- Des outils pédagogiques (via le site internet <https://footalecole.fff.fr/fr/parcourir-les-contenus>)

En contactant prioritairement le Conseiller Pédagogique Départemental EPS (C.P.D E.P.S), et/ou le Conseiller Technique Départemental F.F.F (C.T.D D.A.P) référencé de son comité départemental (district de football), et/ou le délégué départemental U.S.E.P. Le délégué U.G.S.E.L pourra être aussi sollicité. La liste des référents « Annuaire primaire – football en milieu scolaire » se trouve sur le site internet dédié à l'opération : <http://footalecole.fff.fr>

Le projet se décline en 2 axes indissociables : **SPORTIF ET CULTUREL**

➤ Projet Sportif :

Réalisation d'un cycle de football ou futsal d'au moins 6 séances ET participation à un rassemblement final de fin d'année (rencontre locale, de circonscription, départementale...). L'apprentissage des différents rôles sociaux (joueurs/euses – arbitres – supporters/trices – organisateurs/trices...) devra être abordé durant le cycle EPS mais aussi de manière transversale lors de l'enseignement traditionnel. Précision = Tout en respectant l'échéancier indiqué dans le règlement, le cycle EPS peut se réaliser sur n'importe quelle période l'année scolaire.

➤ Projet Culturel :

Réalisation d'une production artistique en lien avec le thème : « **Quand football et Jeux Olympiques/paralympiques se rencontrent** ». Dans le contexte des Jeux Olympiques et Paralympiques (J.O.P) organisés à Paris (et sur le territoire français) en 2024, il s'agira tout d'abord de montrer comment le football et les J.O.P peuvent s'associer en termes d'apprentissages liés aux valeurs, aux différentes formes de pratiques du football et aux rôles sociaux. Par ailleurs, La mise en lumière du relais de la flamme olympique devra apparaître afin de garantir la tonalité de l'évènement. La classe pourra s'engager dans ce concours culturel en choisissant un format de production à réaliser : Soit la création d'une production dite « statique » Soit la création d'une production dite « dynamique ».

Celle-ci sera envoyée via le logiciel Wetransfer, à minima, aux référents départementaux : F.F.F – M.E.N.J – U.S.E.P – U.G.S.E.L. La liste des contacts « annuaire primaire – football en milieu scolaire » est disponible sur le site internet dédié à l'opération : <http://footalecole.fff.fr>. Toute vidéo supérieure à 3 min même de quelques secondes, générique compris, ne sera pas classée.

21 juillet 2023 : Ouverture des inscriptions

22 mars 2024 : Clôture des inscriptions

22 mars 2024 (avant 12h00) : Retour des productions

Entre le 25 et 29 mars 2024 : Jury départemental

Entre le 02 et le 05 avril 2024 : Jury académique

Entre le 08 et le 12 avril 2024 : Jury national

Entre le 24 et le 02 juin 2024 : Récompense finale (sous réserve)

Entre le 03 juin et le 05 juillet 2024 : Rassemblement de fin de cycle

Entre le 03 juin et le 05 juillet 2024 : Remise des récompenses

Plusieurs récompenses seront offertes à l'issue de cette édition 2023 / 2024 :

- Chaque école ayant participé au double volet (sportif et culturel)

- o Ballons + chasubles

- Les deux lauréats départementaux

- o Kit matériel pédagogique (ballons, chasubles, sacs à ballons, coupelles...)

- Les deux lauréats académiques auront des récompenses bien distinctes :

- o Un kit complet de matériel pédagogique
- o Ballons + chasubles complet

- Les deux lauréats nationaux participeront à l'opération « 24 heures avec les bleus » : les deux classes seront invités pour passer un moment privilégié au Centre National du Football (CNF) de Clairefontaine. Chaque classe sera composée de 28 personnes et une prise en charge à hauteur de 1000 euros sera mise à disposition par la fédération pour accompagner les frais de déplacements.

L'inscription doit impérativement être effectuée sur le site internet dédié à l'opération : <http://footalecole.fff.fr>, avant la clôture de celle-ci. L'enseignant(e) ou le/la directeur(trice) inscrit sa ou ses classe(s) à ce projet et doit créer un compte (gratuit) sur le site dédié à l'opération. A l'issue de l'inscription, un mail de confirmation est envoyé. Un lien vers ce site internet sera notamment disponible sur les sites partenaires :

- du M.E.N.J (<http://eduscol.education.fr/>),
- de l'U.S.E.P (<https://usep.org>),
- de la F.F.F (<http://www.fff.fr>).
- de l'U.G.S.E.L (<https://www.ugsel.org/>)